

LE MO

LE MONDE OUVRIER

LE rendez-vous
des forces
progressistes!

PAGE 10

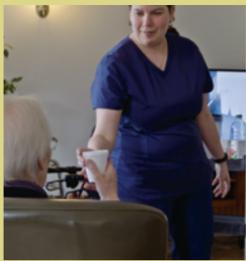
Un autre monde est nécessaire, ensemble il devient possible

2016
FORUM
SOCIAL
MONDIAL

9 AU 14 AOÛT 2016 | MONTRÉAL

JOURNAL DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ)

N° 116 / MAI-JUIN 2016



CASADEL

Métier : préposée
aux bénéficiaires

PAGE 5



CLÉMENT ALLARD

28 avril, Journée
internationale de
commémoration
des personnes
décédées ou
blessées au travail

PAGE 8



Rendez-vous sur
le site de la FTQ
pour voir la vidéo
de l'équipe des
Rouges FTQ

MINIMUM 15\$ L'HEURE

Un salaire minimum viable



ALEXANDRE LEDUC

À l'occasion du 1^{er} mai, Fête internationale des travailleuses et des travailleurs, la FTQ et ses syndicats affiliés ont lancé une campagne nationale pour réclamer un salaire minimum à 15\$ l'heure. Toutes les informations sont disponibles sur le site Web de la campagne (minimum15.quebec). Ce site, conçu comme un outil de campagne, permet de partager sur les réseaux sociaux, de poser des questions et de télécharger le matériel de campagne.

« Les inégalités ne cessent d'augmenter et le pouvoir d'achat des bas salariés recule ou stagne, on le dit chaque année. C'est pourquoi nous demandons que le salaire minimum québécois soit un salaire viable qui permet de sortir la tête de l'eau. Le temps est venu de s'offrir un grand rattrapage collectif », a expliqué le président de la FTQ, Daniel Boyer.

En excluant les mois de vacances scolaires, on observe que la majorité des personnes au salaire minimum ne sont pas aux études, travaillent à temps plein et ont plus de 25 ans. Or, à 10,75\$ l'heure, le salaire minimum est bien en deçà du seuil de faible revenu pour le Canada.

« Ce n'est pas acceptable qu'un emploi à temps plein place une personne sous le seuil de faible revenu. C'est une mauvaise politique publique. D'un côté, elle crée de l'appauvrissement; de l'autre, elle ne suscite pas réellement de création d'emploi. Personne n'est gagnant : ni les personnes concernées, ni leur famille, ni l'économie locale, ni les gouvernements », a renchéri le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux.

Or, la formule actuellement utilisée par le gouvernement du Québec fixe le salaire minimum à 47% du salaire moyen, mais ne permet pas une réelle amélioration du pouvoir d'achat des bas salariés.

La proposition de la FTQ est de commencer, dès 2017, une augmentation graduelle étalée sur six ans jusqu'en 2022. Par la suite, le gouvernement du Québec se donnerait comme objectif de maintenir le salaire minimum au niveau d'un salaire viable, un calcul basé sur les nécessités pour permettre à un foyer de vivre décemment.

Plusieurs milieux syndiqués affiliés à la FTQ sont actuellement en campagne pour faire passer le salaire minimum pratiqué par leur employeur à 15\$ l'heure. C'est le cas des 3000 travailleurs et travailleuses des résidences pour personnes âgées syndiqués avec le Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (SQEES-298), qui ont déjà exercé 3 journées de grève avec cette revendication.

La FTQ invite toutes les personnes bas salariées qui souhaitent faire passer le salaire pratiqué dans leur milieu de travail à 15\$ l'heure comme minimum à communiquer avec la centrale. ■

La FTQ en tournée sur l'emploi et les changements climatiques

Au moment d'écrire ces lignes, la FTQ a eu la chance de rencontrer plus de 150 militants et militantes dans le cadre de sa tournée régionale sur les changements climatiques et l'emploi. L'objectif de cette tournée est d'informer les membres et d'alimenter la réflexion pour la rédaction d'une déclaration de politique qui sera présentée au prochain Congrès de la FTQ en novembre 2016.

PAGE 4

Camp des jeunes FTQ : réservez vos places!

Depuis maintenant 14 ans, le comité des jeunes de la FTQ organise son rituel automnal : le Camp de formation des jeunes.

PAGE 4

LE FRANÇAIS AU TRAVAIL Urgence d'agir!

Une centaine de militantes et de militants de la francisation se sont réunis le 18 mars dernier à l'occasion de la Rencontre annuelle des membres des comités de francisation. Daniel Boyer et Louise Michaud, respectivement président et vice-présidente de la FTQ, ont ouvert la journée sur le thème *Le français au travail : urgence d'agir!*

PAGE 7

Repolitiser notre action syndicale

C'est sur ce thème que s'est tenu, les 12 et 13 avril dernier, un important séminaire organisé par le service de l'éducation de la FTQ. Près de 150 personnes, en majorité des formatrices et des formateurs, mais aussi des dirigeantes et des dirigeants des syndicats affiliés et des conseils régionaux de la FTQ, se sont réunies afin de réfléchir à la place de l'action politique dans l'éducation syndicale.

PAGE 7



DANIEL MALLETTE

1^{er} mai, Fête internationale
des travailleuses et des travailleurs

PAGE 3



ANNIE THÉRIAULT-ROUSSEL

Pacte fiscal
municipal

PAGE 4



CLÉMENT MASSE

Le Collège FTQ-
Fonds fête ses 25 ans

PAGE 6

ESPACE RÉSERVÉ À L'ENVOI POSTAL
ENVOI PUBLICATION CANADIENNE N° 40063488
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à la
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3



Encouragez l'équipe TUAC 1991-P, première équipe syndicale à participer au 1000 KM!

Rouler pour l'espoir !

Pour la première fois cette année, une équipe issue du milieu syndical, l'équipe Cycle Néron-4 / TUAC 1991-P, participera au 1000 km du Grand défi Pierre Lavoie.

Pour ce faire, l'équipe du syndicat des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) doit amasser des dons qui seront remis à la Fondation du Grand défi Pierre Lavoie, ainsi qu'à l'école Saint-Jean-de-la-Lande qu'elle parraine.

Allez visiter le <https://goo.gl/WlPT8D> et faites un don afin d'encourager la première équipe syndicale à participer au 1000 km et, ainsi, faire une différence dans la vie de plusieurs jeunes en leur donnant le goût aux saines habitudes de vie, à la santé et à l'exercice!

Le 1000 km de Grand défi Pierre Lavoie, ce sont plus de 200 équipes de 4 ou 5 cyclistes qui parcourront 1000 km à vélo en 60 heures d'affilée, en partant du Saguenay-Lac-Saint-Jean jusqu'à Montréal, avec de grands arrêts dans plusieurs autres villes de la province. ■

CONSEIL QUÉBÉCOIS D'UNIFOR Changements climatiques, protection des emplois et action politique

Du 4 au 6 mai dernier, près de 400 délégués et déléguées ont participé au conseil québécois du syndicat Unifor à Trois-Rivières.

Au cœur de cette rencontre, la tenue d'ateliers sur les changements climatiques et le nécessaire virage à prendre pour la sauvegarde de la planète. Ayant en tête qu'il faut agir, quels sont les moyens à prendre pour que les mesures aient un impact positif et non négatif sur l'emploi et l'économie? C'est ce dont est venu discuter le professeur et doyen de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval, Robert Beauregard. Les ateliers ont révélé les craintes que plusieurs membres partagent notamment dans le secteur forestier, mais aussi les perspectives positives de plusieurs autres secteurs qui bénéficient du virage vert, par exemple dans l'aérospatiale. Naturellement,

l'emploi doit peser dans la balance alors qu'un juste équilibre doit être trouvé entre emploi et environnement.

Le résumé de ces ateliers sera acheminé à la FTQ dans le cadre de sa tournée sur les changements climatiques afin de faire part des nombreuses actions qui ont

été suggérées: éducation, consultation à la base, sensibilisation, lobby auprès des gouvernements, etc.

Le directeur québécois qui a été réélu lors de la rencontre, Renaud Gagné, a par ailleurs appelé à la mobilisation alors que les campagnes se multiplient. «Il est fondamental d'amener nos membres de la base à s'impliquer et à répondre à nos appels. Pour y parvenir, il faut aller à leur rencontre et leur parler», a-t-il déclaré. ■



Uber ne fait pleurer personne

La longue bataille que le Regroupement des travailleurs autonomes Métallos (RTAM-Métallos) a menée depuis un an contre le transport illégal entre dans son dernier droit.

Le gouvernement du Québec a déposé, le 12 mai dernier, le projet de loi n°100 qui vient modifier la Loi concernant les services de transport par taxi. Des 31 propositions formulées par le RTAM-Métallos dans son mémoire, le projet de loi en contient 18.

En somme, le gouvernement souhaite imposer un seul cadre juridique pour tous. Ainsi, si tout va comme stipulé dans le projet de loi, les chauffeurs d'Uber devront se conformer aux mêmes règles que les chauffeurs de taxi et de limousine. Ils devront percevoir la TPS et la TVQ, détenir un permis de classe 4C, suivre une formation et doter leur véhicule d'une plaque d'immatriculation T.

Plus de 300 membres du RTAM-Métallos se sont réunis en assemblée générale trois jours plus tard pour analyser ce projet de loi. «Les tergiversations ont assez duré. Le gouvernement doit maintenant adopter la loi le plus rapidement possible, en retirant toutefois l'idée de la modulation des tarifs en fonction de l'achalandage afin de protéger le consommateur», explique le coordonnateur responsable du RTAM-Métallos, Mario Denis.

Ce dernier a annoncé que le RTAM-Métallos entendait continuer de soutenir une requête en injonction permanente ainsi qu'une demande en recours collectif contre Uber, deux recours juridiques entamés à la suite de l'assemblée historique du RTAM-Métallos le 31 janvier dernier où près de 1000 personnes étaient présentes.

La bataille n'est certes pas encore gagnée. Le gouvernement a promis d'adopter la loi d'ici juin. Mais il subit d'importantes pressions de la part de militants libéraux et de certains lobbys d'entrepreneurs. Au lendemain de l'assemblée générale du RTAM-Métallos, Uber s'est montrée repentante et a proposé de modifier le projet de loi n°100. «Ces excuses arrivent trop tard. Depuis deux ans, Uber mène une politique agressive contre les lois du Québec sans n'avoir jamais proposé quelques réglementations que ce soit. Au fond, ce qu'Uber nous dit, c'est qu'elle n'entend pas plus respecter la nouvelle loi que la précédente. Elle nous dit qu'elle est désolée d'avoir volé le travail des chauffeurs et propriétaires et qu'elle veut continuer à le faire», ironise Mario Denis. ■

Pour que les syndiqués de la construction soient traités comme les autres

L'industrie de la construction est la seule industrie de juridiction provinciale où les syndiqués n'ont pas le droit de négocier des augmentations de salaire rétroactives et où il n'existe pas de dispositions contre les briseurs de grève.

En prévision des prochaines négociations qui auront lieu en 2017, la FTQ-Construction demande au gouvernement de réviser la loi sur les relations de travail dans l'industrie de la construction au Québec (loi R-20) pour y inclure des dispositions contre les briseurs de grève et pour permettre la négociation de clauses rétroactives à la signature des conventions collectives.

Assainir les négociations

La campagne de la FTQ-Construction vise un objectif simple. «On espère qu'en modernisant les relations du travail dans la construction, nous pourrions permettre à la négociation de se dérouler dans un contexte plus serein. Les conventions collectives viennent à échéance dans moins de un an et nous voulons éviter d'avoir des tensions», explique le directeur général de la FTQ-Construction, Yves Ouellet.

«À chaque négociation, il y a un délai entre la fin de la convention collective et la signature de la nouvelle. Dans les dix dernières années, c'est des centaines de millions

de dollars qui ont été perdus par les travailleurs de la construction. Aucune raison ne justifie que notre industrie soit la seule à ne pas pouvoir négocier des clauses rétroactives», dénonce Yves Ouellet.

Une pétition et des moyens de pression à venir

La FTQ-Construction fait présentement la tournée des chantiers au Québec pour faire signer une pétition réclamant des changements à la loi R-20. Tous les syndicats sont invités à faire circuler cette pétition dans leur milieu de travail.

D'autres moyens de pression seront mis en branle dans les prochains mois. ■

« Un CMQ qui aspire au changement »

C'est sur ce thème que s'est déroulé, du 12 au 14 mai dernier, à Sherbrooke, le 21^e congrès du Conseil des machinistes du Québec (CMQ).

Lors de ce congrès, les délégués et déléguées ont pris trois engagements pour faire évoluer leur organisation. Premièrement, il a été décidé de travailler à adapter les actions et les structures aux aspirations de la nouvelle génération. Deuxièmement, de développer des outils pour combattre le fractionnement du rapport de force des travailleurs et travailleuses, et encadrer le recours abusif à la sous-traitance. Troisièmement, de développer des outils en mesure de combattre les stratégies «d'union busting». Également, les personnes déléguées ont rappelé l'importance de miser sur la formation et l'action politique pour assurer une défense efficace des intérêts des travailleurs et travailleuses.

Durant le congrès, de nombreux invités se sont joints aux délégués et déléguées, dont le président de la FTQ, Daniel Boyer, qui est venu discuter des luttes à venir pour le mouvement syndical.

Le Conseil des machinistes est une entité qui regroupe les différentes sections locales des districts 11 et 140 de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale (AIMTA) présentes en sol québécois, ce qui représente 15 000 membres. ■



LE MO
LE MONDE OUVRIER

Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président
Daniel Boyer

Secrétaire général
Serge Cadieux

565, boul. Crémazie Est
Bureau 12100
Montréal
Québec H2M 2W3

Téléphone
514 383-8000

Télécopie
514 383-8038

ftq@ftq.qc.ca
ftq.qc.ca

Rédactrice en chef
Isabelle Gareau

Collaboration
Philippe Lapointe, Guillaume Valois (AIMTA); Apéléte Adoukonou, Louise Molloy (CRFTQ Abitibi); Daniel Mallette, (CRFTQ Montérégie); René Émond (CRFTQ Outaouais); Dany Harvey, Steeve Poulin (CRFTQ Québec); Merlin Trottier-Picard (FTQ-Construction); André Laplante (IRÉC); Clairandree Cauchy (Métallos); Alain Poirier (RRFS); Julie Mosetti-Geoffrey (SEPB-579); Denise Cameron, Roxane Larouche (TUAC Québec); Cyntia Gagnier (UES-800); Marie-Andrée L'Heureux (UNIFOR); Serge Beaulieu, Rima Chaaban, Isabelle Coulombe, Josée Daoust, Johanne Deschamps, Manon Fournier, Patrice Gagnon, Camille Godbout, France Laurendeau, Colin L'Ériger, Atim León, Louise Miller, Catherine Veillette, FTQ, André Leclerc.

Conception graphique
Anne Brissette

Illustrations
Yuriko Hattori, Vincent Rouleau.

Photos
Clément Allard, François Beauregard, Normand Blouin, Eric Bolté, Casadel, Gilles Chapadeau, CNESST, Vincent Constantineau, FTQ-Construction, Cyntia Gagnier, Isabelle Gareau, Lise Gauvreau, Dany Harvey, Normand Huberdeau / PH Photographes, Stéphane Hudon, Marie-Ève Imonti, Daniel Jalbert, Alexandre Leduc, Marie-Andrée L'Heureux, Daniel Mallette, Clément Masse, Gérald Morin, Williams Nourry, Steeve Poulin, Production Les Frères Panache, Studio Magenta, Annie Thériault-Roussel, Daniel Trudeau, TUAC-500, TUAC Québec.

Abonnement et changement d'adresse
mondeouvrier@ftq.qc.ca

Tirage
40 000 exemplaires

Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Transcontinental.

Imprimé sur du papier fabriqué par les travailleuses et travailleuses de la section locale 174 du syndicat Unifor à Saint-Jérôme.

Expédié par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Transcontinental.

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0700-8783

1 ON A LE QUÉBEC À CŒUR MAI 2016

FÊTE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS *On a le Québec à cœur!*

C'est sur ce thème que le 1^{er} mai a été souligné un peu partout au Québec cette année. Face à un gouvernement sans cœur qui s'enlise dans son idéologie d'austérité, ce thème a été retenu pour rappeler que la population a le Québec à cœur et poursuivra la lutte contre les inégalités sociales.



Rassemblement à Montréal

La Coalition montréalaise du 1^{er} mai, qui regroupe des organisations syndicales, étudiantes, populaires et communautaires, a invité la population à un rassemblement au parc La Fontaine. Le cortège s'est ensuite dirigé vers le parc Jeanne-Mance où des discours ont été prononcés.



Marche à Sherbrooke

À Sherbrooke, c'est avec le slogan *On recule on recule on n'avance pas !!!* que les militantes et militants ont marché à reculons dans les rues de la ville.



Dans les rues de Québec

Plus de 500 personnes sont descendues dans les rues de Québec. Les milieux syndicaux, communautaires et étudiants étaient présents pour démontrer leur ras-le-bol face à l'austérité du gouvernement libéral. La journée s'est conclue en soirée par un spectacle à la coopérative le Temps Partiel.



Activité familiale à Rouyn-Noranda

Une activité intersyndicale s'est déroulée à la place de la citoyenneté et de la coopération à Rouyn-Noranda. Après les nombreuses luttes contre les politiques d'austérité, cette activité familiale festive a été organisée pour remercier les travailleuses et travailleurs pour leur grande implication. Plus de deux cents personnes y ont participé dans la joie et la bonne humeur.



Un rassemblement festif à Chicoutimi!

Environ 300 personnes étaient réunies à la place du Citoyen dans l'arrondissement de Chicoutimi. La fête était organisée par l'intersyndical (FTQ-CSN-CSQ-SFPQ), ainsi que par le milieu communautaire par l'entremise de Solidarité Populaire 02 et de la Coalition Mains Rouges. Sous un soleil radieux, le rassemblement festif a fait la joie des jeunes (avec ses clowns, ses activités de bricolages et ses maquilleurs) et des moins jeunes, qui ont pu fraterniser ensemble et rencontrer les différents députés qui étaient présents.



Soirée hommage en Mauricie

Le 29 avril, le conseil régional FTQ Mauricie et Centre-du-Québec a tenu sa 25^e soirée hommage aux travailleurs et travailleuses. Pour l'occasion, les militants et militantes ont souligné la grande implication de cinq syndicalistes dans leur milieu de travail : Vincent Lemay-Dupont du SQEES-298, Janick Vallières des TUAC 1991-P, Jean Hamel du syndicat Unifor 222-Q, Michel Dupont, précédent conseiller régional FTQ Mauricie et Centre-du-Québec, et André Fleury du SQEES-298. Plus de 200 personnes étaient présentes à cette soirée, dont le président de la FTQ, Daniel Boyer, l'ancien secrétaire général, René Roy, le président, la secrétaire générale et la vice-présidente aux communications et aux questions régionales du SQEES-298, Richard Belhumeur, Sylvie Nelson et Danielle Legault, ainsi que deux anciens présidents du conseil régional Mauricie et Centre-du-Québec, Manon Lupien et Jacques Aubry.

À l'occasion de la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs, Coton-46, la coalition intersyndicale du Suroît, a tenu un événement rassembleur le vendredi 29 avril au Club nautique de Salaberry-de-Valleyfield. L'occasion était belle pour les 120 participants et participantes pour échanger, réseauter et fraterniser. Fait marquant de la soirée, François Cardinal, vice-président de la section locale 6658 du Syndicat des Métallos chez Lafarge à St-Constant, dont les membres étaient en grève, est venu expliquer pourquoi ils étaient bien déterminés à lutter le temps qu'il faudrait contre l'imposition d'une clause de disparité de traitement à leur fonds de retraite. ■



ÉDITORIAL



Un trou béant dans les normes du travail

Les travailleurs et travailleuses de la cimenterie Lafarge à Saint-Constant ont bien raison d'être contents. Leur grève de trois mois s'est soldée par une victoire importante le 11 mai : l'employeur ne fermera pas le régime de retraite aux nouveaux employés.

Mais quel effort de titan pour simplement faire respecter l'esprit de la loi ! Quels sacrifices personnels pour empêcher un employeur de profiter des faiblesses d'un texte de loi qui avait pourtant promis de régler le problème des disparités de traitement en milieu de travail !

Ces travailleurs et travailleuses méritent notre respect parce qu'ils se sont engagés dans un combat inégal pour une cause juste qui dépasse leurs simples intérêts personnels. Nous aimerions que leur combat, comme celui des employés de Brault et Martineau en avril et de nombreux autres auparavant, soit l'occasion pour le gouvernement du Québec de poser un geste concret dans le but de boucher un trou béant dans la Loi sur les normes du travail (LNT).

Une décision récente de la Cour suprême du Canada (SEPB c. Groupe Pages Jaunes) est venue confirmer la décision d'un arbitre du travail qui a jugé que le concept de « salaire » prévu dans la LNT n'incluait pas nécessairement les sommes consacrées par l'employeur au régime de retraite. Tout le problème est là.

Les employeurs utilisent ce flou pour imposer des reculs majeurs dans les régimes de retraite complémentaires. Il faut savoir que ces régimes sont en fort recul. La sécurité financière à la retraite est un rêve lointain pour environ 60 % de nos concitoyens et concitoyennes qui n'auront d'autres ressources à la retraite que celles prévues par les programmes publics. Or, dans le débat actuel sur la retraite, on s'accorde pour dire qu'il faudrait plus de régimes complémentaires.

La loi interdisant les fameuses clauses « orphelin » qui, après de longues années de débats dans les années 1990, devait régler le problème doit être mise à jour. La notion de « salaire » devrait inclure, sans ambiguïtés, toutes les sommes consacrées à la rémunération présente et future.

Solidairement,

Daniel Boyer
Président

Serge Cadieux
Secrétaire général

Camp des jeunes FTQ : réservez vos places dès maintenant !

SUITE DE LA UNE

En 2000, la FTQ a tenu un important colloque sur les jeunes et le syndicalisme qui a mené à l'adoption de la politique jeunesse au 26^e Congrès de la FTQ en 2001. À partir de cette prise de conscience sur l'importance de faire une place à la relève, la FTQ a mis sur pied plusieurs éléments qui aujourd'hui font partie du paysage reconnu de la centrale syndicale, entre autres, le comité des jeunes de la FTQ, le Camp de formation des jeunes et la Semaine de la relève syndicale.

Ces rendez-vous favorisent les liens intersyndicaux, la

Comité Jeunes
FTQ

solidarité et la curiosité pour les luttes menées dans d'autres milieux. Les liens créés servent de tremplin pour des collaborations futures et renforcent notre action.

Cette année, le camp abordera les campagnes actuelles de la FTQ : la lutte contre les inégalités et le salaire minimum à 15\$. En vue du congrès de novembre prochain, les jeunes se familiariseront aussi avec les structures du congrès, son fonctionnement et les résolutions qui y seront apportées.

Le camp sera l'occasion également de faire les suivis des démarches pour ouvrir le dialogue et déterminer avec les membres ce qui doit être entrepris pour encourager l'engagement des jeunes dans leur syndicat. Le camp représente pour plusieurs

militants et militantes une première occasion d'engagement syndical et d'apprentissage. La prise de parole, le travail en intersyndical, l'élaboration d'argumentaires sur des enjeux de société sont tous des compétences qui sont développées à travers les ateliers.

Le Camp de formation des jeunes de 2016 aura lieu à la Station touristique Duvernay du 28 au 30 septembre prochain. Le nombre de participants et de participantes ne cesse d'augmenter depuis ces dernières années. Nous espérons que 2016 ne fera pas exception ! Néanmoins, le nombre de chambres étant limité, nous vous invitons à vous inscrire dès que possible, avant la date limite du 29 août 2016 : ftq.qc.ca/camp-jeunes-2016. ■



ANNIE THÉRAULT-ROUSSEL

PACTE FISCAL MUNICIPAL

Le projet de loi se fait attendre

Des centaines de manifestants et manifestantes de toutes les régions du Québec ont profité des assises annuelles des membres de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour manifester devant le Centre des congrès de Québec le 12 mai dernier.

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), qui représente plus de 70% des travailleuses et travailleurs municipaux du Québec, ainsi que la FTQ sont mobilisés contre le pacte fiscal municipal, Accord de partenariat 2016-2019 entre les municipalités et le gouvernement du Québec, qui doit prochainement se traduire par un projet de loi très attendu.

Le gouvernement Couillard demeure volontairement flou

au sujet de cette mystérieuse réforme du «cadre des relations de travail». Or, les maires et mairesses qui ont signé ce pacte considèrent que le gouvernement Couillard s'est engagé à leur donner le pouvoir d'imposer les conditions de travail en cas de conflit de travail. S'il allait de l'avant avec cette promesse, le gouvernement créerait un dangereux précédent qui rendrait nuls les droits liés à la négociation collective, notamment le droit de grève.

Cependant, les porte-parole du gouvernement n'ont encore jamais affirmé publiquement que leur projet de loi conforterait les maires et mairesses dans leurs attentes. De plus, le SCFP a confirmé à

plusieurs occasions qu'il irait devant les plus hauts tribunaux si le gouvernement Couillard allait de l'avant avec l'idée des maires et mairesses. Il reste très peu de jours de travaux parlementaires avant l'ajournement de l'été.

La FTQ et le SCFP ont lancé une campagne d'information et de mobilisation sur le thème *D'égal à égal, c'est fondamental!* (voir le site egalegal.ca) dans le but de rappeler que les droits liés à la négociation collective reposent sur l'équilibre entre les parties et qu'ils sont des droits fondamentaux reconnus comme tels par la Cour suprême. ■

La FTQ reçoit la visite d'un prix Nobel

Les membres du Conseil général de la FTQ ont eu l'honneur le 18 mai dernier de recevoir la visite du Quartet du dialogue national tunisien, prix Nobel de la paix 2015, pour le rôle décisif qu'il a joué dans la construction d'une démocratie en Tunisie à la suite de la révolution du «printemps arabe» de 2011. Le Quartet du dialogue national tunisien en a profité pour souligner la contribution particulière de la FTQ à ce processus.



Houcine Abassi, Secrétaire général de l'Union générale Tunisienne des Travailleurs (UGTT), Ouided Bouchamaoui, Présidente de l'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (UTICA), Abdessatar Ben Moussa, Président de la Ligue tunisienne des droits de l'Homme, étaient accompagnés de Riadh Essid, ambassadeur de la Tunisie au Canada. ■

PROJET DE LOI C-10 SUR AIR CANADA

Les profits avant les gens : quelle limite ?

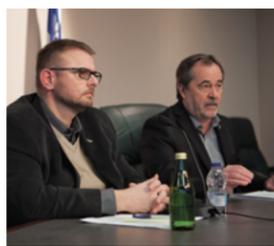
Nouveau développement dans l'affaire des emplois en maintenance lourde d'avions illégalement délocalisés par Air Canada : le ministre des Transports, Marc Garneau, veut faire adopter à toute vapeur le projet de loi C-10 qui légalisera le comportement délinquant d'Air Canada dans l'affaire d'Aveos dont la fermeture en 2012 avait touché quelque 1 800 familles montréalaises. Pire, C-10 permettra à la direction d'Air Canada d'améliorer encore le rendement aux actionnaires en délocalisant en toute légalité les quelque 2 400 emplois restant en maintenance.

Dans ces circonstances, dire que le gouvernement Trudeau choisit les intérêts des actionnaires d'Air Canada plutôt que l'intérêt général est un euphémisme poli. Même du point de vue strictement comptable, les finances publiques profiteraient bien plus des impôts sur 5000 salaires que des quelques

millions de plus dans les poches du 1%, qui de toute façon détourne ses avoirs vers des paradis fiscaux.

Rappelons qu'en mars, la FTQ a déposé un recours en injonction permanente auprès de la Cour supérieure du Québec contre Air Canada au sujet de l'entretien et de la révision de ses avions. L'objectif était d'exiger l'application du jugement de la même Cour condamnant la violation de la Loi sur la participation publique au capital d'Air Canada (LPPCAC) par Air Canada. Mais le projet de loi C-10 risque de rendre cette poursuite inutile.

La FTQ et le syndicat des Machinistes (AIMTA) ne ménagent pas leurs efforts pour faire obstacle aux projets de délocalisation du transporteur national. La destruction de l'expertise en maintenance porterait un coup dur à l'ensemble de l'écosystème complexe de l'aérospatiale du Québec. À la mi-avril, 70 membres



VINCENT CONSTANTINEAU

de l'AIMTA ont participé à une semaine de lobby politique sur la colline du Parlement à Ottawa. Serge Cadieux, secrétaire général de la FTQ, et une importante délégation de l'AIMTA étaient présents à nouveau à Ottawa la première semaine de mai pour rencontrer le comité des transports de la Chambre des communes au sujet du projet de loi C-10.

L'adoption du projet de loi C-10 ne repose sur aucune base économique solide autre que celle du rendement des actionnaires. Rappelons que les gouvernements du Québec et du Manitoba n'ont absolument aucun intérêt à l'adoption de cette loi, au contraire. L'entente sur l'achat des avions de Bombardier n'est pas encore finalisée. L'aide fédérale à Bombardier se fait toujours attendre. ■

La FTQ en tournée sur l'emploi et les changements climatiques

SUITE DE LA UNE

Les discussions ont mis en évidence le lien étroit entre la lutte contre les changements climatiques et les préoccupations du mouvement syndical. En effet, les mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) risquent d'avoir des impacts concrets sur l'emploi, plus particulièrement dans certaines régions et dans certaines industries. Les participants et les participantes ont notamment fait part de leurs préoccupations quant au maintien de leur emploi et aux défis du développement local et régional. Tout en appuyant l'objectif de limiter le réchauffement climatique, ils souhaitent que la transition soit juste pour les travailleurs et les travailleuses. Ils estiment aussi nécessaire que les syndicats soient impliqués de près dans la planification de la transition et que des politiques publiques appropriées soient adoptées par les gouvernements.

Bien que certains changements individuels puissent contribuer à l'effort – comme l'achat local et la modification des habitudes de vie –, on s'entend pour dire que les solutions doivent d'abord être collectives. L'action politique devra donc s'intensifier au cours des prochaines années afin que l'État mette en place des mesures conjuguant protection de l'environnement et maintien d'emplois de qualité. Plusieurs craignent que les gouvernements ne tiennent uniquement compte des préoccupations des entreprises au détriment des besoins des travailleurs et des travailleuses.

L'exploitation des hydrocarbures en sol québécois a aussi fait l'objet de plusieurs débats. D'autres enjeux ont également été soulevés, comme le rôle du Fonds de solidarité FTQ dans la transition, les placements dans les caisses de retraite, les nouvelles technologies, le libre-échange, l'organisation du travail, le

marché du carbone, le recyclage, le transport collectif, les investissements dans les infrastructures, etc.

De manière générale, les participants et les participantes ont bien apprécié le processus de consultations, ainsi que les échanges empreints de respect. Ils et elles souhaitent que la FTQ donne suite à cette tournée et qu'elle continue le travail de sensibilisation et d'éducation sur le sujet des changements climatiques.

À noter que la tournée régionale se poursuivra en Abitibi-Témiscamingue (6-7 juin), au Saguenay-Lac-Saint-Jean (9-10 juin), dans les régions de Lanaudière, des Laurentides et de l'Outaouais (15-16 juin), ainsi que dans les régions de la Gaspésie et de la Côte-Nord (20-21 juin). Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site Web de votre conseil régional. Cette tournée a été rendue possible grâce au soutien de la Fondation de formation économique du Fonds de solidarité FTQ. ■

LE TOUR DU MONDE... DE LA FTQ

Métier : préposée aux bénéficiaires

J'adore m'occuper des gens!

Lorsque *Le Monde ouvrier* est allé rencontrer Tina Ruest à la résidence privée pour personnes âgées Le Manoir Outremont, elle y travaillait comme préposée aux bénéficiaires depuis seulement deux semaines. Mais cette femme visiblement passionnée et déjà très attachée aux résidents et résidentes dont elle s'occupe pratique ce métier depuis 1998. La journée de notre visite, Tina avait environ une quinzaine de résidents et résidentes sous son aile. Son quart de travail, qui débute à 7h, commence par la lecture du rapport

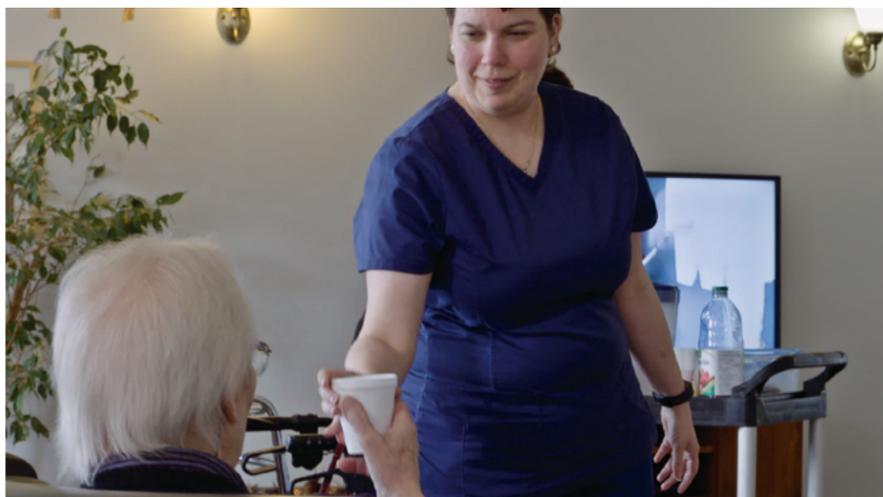
du préposé de nuit avant la tournée des chambres. Elle entre dans chacune des chambres afin de s'assurer que tout va bien, prend le temps de parler avec les résidents et résidentes, s'occupe de leur toilette et les aide à s'habiller si nécessaire.

Après la tournée des chambres, on se prépare pour le déjeuner. Certaines personnes plus autonomes ont une cuisine dans leur appartement. Elle prépare donc les petits déjeuners sur place. Pour ceux en chambre, elle prépare la nourriture sur un autre étage et remonte à leur chambre avec les plateaux. Certains ont également



besoin d'aide pour manger. Après le repas, on range le tout et on se prépare pour une nouvelle tournée des chambres et des aires de repos. Pour le dîner, elle prépare la salle avant l'arrivée des résidents et résidentes. Certains ont également besoin d'aide pour se déplacer de la chambre à la salle à manger.

« J'adore m'occuper des gens! Et ce n'est pas parce qu'ils sont âgés qu'ils n'ont pas le droit d'être heureux. Ils sont contents de me voir arriver le



matin, c'est très gratifiant. J'ai le sentiment d'apporter un peu de bonheur, une meilleure qualité de vie dans leur quotidien », dit-elle.

C'est un métier très exigeant qui demande beaucoup émotivement et physiquement. « On doit être très organisés pour parvenir à tout faire dans une journée, mais le plus difficile est de

s'attacher à des gens et d'être témoin quotidiennement de la dégradation de leur état de santé ».

Rendez-vous sur le site de la FTQ pour voir le reportage vidéo. ■

Plus de 600 000 membres, c'est plusieurs milliers de corps d'emplois différents. Des hommes et des femmes qui travaillent

dans des usines, des bureaux, des magasins, des entrepôts, des hôpitaux, sur des chantiers de construction, dans les airs, sur mer, les deux pieds sur terre.

Dans cette chronique, *Le Monde ouvrier* vous fait découvrir quelques-uns de ces métiers à travers des rencontres sur le terrain avec leurs artisans.

Dans le cadre de la campagne *Prendre soin de nous*, c'est aussi pour vous, le Syndicat québécois des employés et employés de service, section locale 298 (SQEES-298), s'est efforcé de faire terminer un maximum de convention collective au tournant de l'année 2016. Des négociations coordonnées, notamment chez les plus importants joueurs de l'industrie, permettront d'améliorer significativement les conditions de travail dans les résidences privées pour personnes âgées. Depuis le 11 mai dernier, des grèves de 24 et de 48 heures se tiennent à travers le Québec afin d'exiger un salaire minimum de 15\$ l'heure, alors que la moyenne actuelle des salaires est de 12,50\$. Ces mandats de grèves pourraient aller jusqu'à la grève générale illimitée.



L'entraide syndicale: un réseau unique à la FTQ!

Chaque année, les coordonnatrices et coordonnateurs régionaux du réseau d'entraide de la FTQ organisent des rencontres auxquelles prennent part les délégués sociaux et déléguées sociales (DS) afin de pouvoir échanger, partager leurs expériences et développer un savoir-faire collectif.

Il s'agit de rendez-vous incontournables qui favorisent la recherche de solutions aux problèmes rencontrés quotidiennement dans nos milieux de travail. Ces rencontres permettent également d'évaluer l'impact de leurs interventions en milieu de travail et de prendre le recul nécessaire pour réviser leurs pratiques syndicales en relation d'aide.

Voici en images les rencontres annuelles qui se sont tenues au cours des dernières semaines. ■



Montérégie: la détresse psychologique au travail

Le 14 avril, une centaine de personnes ont pris part à la 11^e rencontre annuelle des DS en Montérégie à Saint-Jean-sur-Richelieu. Les personnes présentes ont été amenées à comprendre les causes de la détresse psychologique en milieu de travail et l'impact de ce phénomène sur l'individu ainsi que sur son entourage. Elles ont pu également s'approprier certains outils nécessaires à leurs démarches pour aider leurs confrères et consœurs.



Comprendre et aider: mission possible
C'est sur ce thème que s'est tenue la 22^e conférence du réseau des DS de Québec et Chaudière-Appalaches à laquelle 86 personnes ont participé. Les sujets abordés lors des conférences et des plénières portaient sur la prévention de l'épuisement professionnel et les relations d'aide.



Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec: quotidiennement DS

Tel était le thème de la 37^e rencontre régionale des DS du Conseil régional FTQ Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec qui a eu lieu les 12 et 13 mai dernier. La postvention lors d'un suicide en milieu de travail a été un des sujets abordés lors des témoignages et des conférences d'intervenantes dans le domaine. Les participantes et les participants ont ainsi eu la chance de se familiariser avec de nouveaux outils pour faciliter leurs interventions. Le partage inspirant de deux personnes provenant d'un groupe d'entraide a aussi permis aux DS de mieux comprendre les effets de la dépendance et le rôle qu'ils et elles peuvent jouer pour venir en aide à leurs confrères et consœurs.



Vif succès en Outaouais: le sexe au boulot!
Le 29 avril dernier se tenait la rencontre annuelle du réseau des DS en Outaouais. Les 42 personnes présentes ont grandement apprécié les conférences portant notamment sur la diversité sexuelle dans les milieux de travail.

Le réseau d'entraide de la FTQ

La FTQ s'implique depuis plus de 30 ans dans le développement du réseau des délégués sociaux et déléguées sociales. On y compte aujourd'hui plus de 2700 personnes actives dans les syndicats affiliés de la FTQ et ses conseils régionaux. Le réseau répond à de multiples besoins des membres: problèmes reliés à l'organisation du travail, problèmes personnels (toxicomanie, famille, etc.) ou problèmes nécessitant un mode d'intervention de crise (menace de suicide, dépression chronique).

Venez fêter avec nous!

Les membres du comité sur les droits GLBT de la FTQ invitent les syndicats affiliés de la FTQ à participer en grand nombre aux festivités de Fierté Montréal 2016.

Le thème cette année est: *Notre drapeau, notre nature: VERT.*

Journée communautaire du 13 août: venez nous voir aux stands de la FTQ, du Fonds de solidarité et du syndicat des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) sur la rue Sainte-Catherine au coin de Beaudry devant la station de métro Beaudry entre 11h et 17h. Vous pourrez également découvrir les stands de groupes communautaires, de commerces et de clubs sportifs et socioculturels de la communauté LGBT.

Défilé du 14 août: rendez-vous à midi au Tim Hortons situé au 1550, De Maisonneuve Ouest (métro Guy-Concordia) pour vous joindre au contingent FTQ. Le défilé partira à 13h à l'angle des rues René-Lévesque et Guy.

Ces festivités concordent avec les activités du Forum social mondial. Le comité y présentera une activité de sensibilisation sur les préjugés envers les personnes LGBT. ■





MARIE-ANDRÉE LEBLANC

Un conflit qui perdure entre Delastek et Unifor

Alors qu'ils étaient réunis pour le conseil québécois à Trois-Rivières, près de 400 délégués et déléguées du syndicat Unifor ont marché dans les rues du centre-ville en compagnie des grévistes de Delastek. Leur message était clair: il ne faut plus que l'entreprise reçoive de l'aide gouvernementale tant et aussi longtemps que le conflit ne se règlera pas. En compagnie du directeur québécois d'Unifor, Renaud Gagné, le président de la FTQ, Daniel Boyer, a participé à la manifestation. Il en a profité pour décrier l'attitude du dirigeant de l'entreprise Delastek qui ne respecte pas les travailleuses et travailleurs dans ce dossier.

Rappelons que le conflit a été déclenché le 1^{er} avril 2015 et porte principalement sur la portée de l'accréditation syndicale alors que l'employeur tente d'utiliser l'exception de la recherche et du développement pour faire faire du travail de production par des non-syndiqués. ■



DANIEL MALLETTE

Victoire!

PAS DE CLAUSES DE DISPARITÉ DE TRAITEMENT CHEZ CIMENT LAFARGE

Victoire! Les métallos de la section locale 6658 chez Ciment Lafarge à Saint-Constant ont réussi à préserver le régime de retraite à prestations déterminées pour tous, alors que l'employeur tentait d'introduire un régime moins avantageux pour les nouveaux travailleurs.

Le nouveau contrat de travail a été ratifié à 84% le 10 mai dernier, mettant ainsi fin à trois mois de grève.

«Je suis fier de la bataille que nous avons menée et des gens avec qui nous l'avons menée sur la ligne de piquetage, jour après jour, par grands froids parfois. Nous avons gagné: nous laissons aux prochaines générations de bonnes conditions de travail», a fait valoir le président de la section locale 6658 du Syndicat des Métallos, Éric Boulanger.

Le contrat prévoit des hausses totalisant 13,75% sur 5 ans. Le régime à prestations déterminées continuera d'être offert à tous les travailleurs et travailleuses. Un régime à cotisations déterminées sera disponible pour ceux qui voudraient l'adopter de façon volontaire. Les travailleurs contribueront désormais à un montant équivalant à 3% du salaire horaire et de légers réaménagements ont été effectués dans les paramètres du régime. Les prestations d'assurance vie et d'assurance salaire seront bonifiées.

Les nombreux appuis financiers venus d'autres sections locales ont permis d'améliorer le rapport de force des grévistes. Des contacts à l'échelle internationale via le syndicat IndustriALL ont également aidé à faire débloquer le dossier.

Le directeur québécois des Métallos, Alain Croteau, réitère cependant l'importance d'adopter une loi pour interdire une fois pour toutes les clauses de disparité de traitement dans les régimes de retraite: «Nos membres se sont privés de salaire pendant trois mois pour empêcher une discrimination envers les jeunes travailleurs. Cela devrait être interdit par la loi, comme le suggérait d'ailleurs le Parti libéral du Québec lors de son dernier congrès.» ■

L'incontournable séminaire FTQ sur la retraite fait salle comble

Sur le thème *Réforme du système de retraite québécois, bilan et perspective*, plus de 200 militantes et militants représentant tous les affiliés de la FTQ ont participé au 15^e séminaire sur la retraite qui s'est tenu les 15 et 16 mars dernier à Montréal.

D'entrée de jeu, le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux, a dressé la table à propos des différents enjeux qui entourent la retraite en 2016. Il a dénoncé l'attitude cavalière de certains employeurs qui souhaitent, malgré l'entrée en vigueur de la loi 29 depuis le 1^{er} janvier 2016, mettre un terme à leur régime à prestations déterminées pour faire place à des régimes moins généreux. Il a aussi rappelé la position de la FTQ en ce qui concerne la bonification des régimes publics et la détermination de la centrale à talonner les gouvernements sur cet enjeu.

Plusieurs conférenciers et panélistes se sont succédé au cours de ces deux journées pour discuter d'enjeux de l'heure en matière de retraite.

Report de l'âge effectif de la retraite et le risque d'une croissance des inégalités sociales parmi les retraités de demain, état des lieux du vaste chantier à la retraite dans le secteur public, impacts de la loi 29 aux tables de négociations du secteur privé, bonification des régimes publics, l'Observatoire sur la retraite mis sur pied par l'IREC, les dernières statistiques du RRFS-FTQ, voilà autant de sujets chauds qui ont été abordés.

Chantier presque achevé, sommes-nous dans la voie pour un système plus robuste assurant un meilleur filet social pour les personnes âgées? C'est la question à laquelle a répondu un panel d'experts animé par Pierre Maisonneuve, journaliste bien connu du public. Deux constats sont ressortis de ce panel: dorénavant, les employeurs doivent prendre leurs responsabilités en offrant des régimes complémentaires de retraite à leurs salariés et salariées, et la bonification des régimes publics de retraite est plus que jamais possible et nécessaire.

Pour en savoir plus, visitez le ftq.qc.ca/retraite. ■



ÉRIC BOLTÉ

Le Collège FTQ-Fonds fête ses 25 ans!

Depuis sa création en 1999, 365 personnes ont participé à ces sessions intensives de réflexion et de formation pour les leaders actuels et futurs du mouvement syndical FTQ. Un lieu unique qui permet aux militants et militantes de renforcer leur action syndicale dans leur section locale.

La cuvée 2016 du Collège comptait 21 personnes (14 hommes et 7 femmes). Parmi elles, le tiers était âgé de 39 ans ou moins. Ces militants et militantes, provenant de différents syndicats, secteurs d'activités et régions, ont quitté leur quotidien pendant 5 semaines pour pouvoir prendre du recul, partager et parfaire leurs connaissances.

France Laurendeau, accompagnée de Marie-Josée Naud et Stéphane Hudon, du service de l'éducation de la FTQ, ont animé de main de maître cette 25^e édition qui a permis aux participants et participantes de

dépasser leurs limites. Un programme bien rempli ponctué d'invités de marque et de présentations de qualité sur des enjeux de société.

La grande nouveauté: leadership en région

Pendant une semaine, le groupe divisé dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, du Bas-Saint-Laurent et du Saguenay-Lac-Saint-Jean a rencontré sur le terrain des communautés autochtones, des entreprises, des syndicats, des conseils régionaux

et des organismes communautaires. Découvrir des réalités différentes et discuter d'enjeux communs et de valeurs communes ont permis de prendre conscience des interdépendances entre les différents acteurs de la société civile. Le constat: c'est seulement en multipliant les alliances que nous pourrions augmenter notre rapport de force pour créer une société plus juste.

Le groupe de cette année a assisté à la dernière session de France Laurendeau, conceptrice

et directrice du Collège depuis sa fondation en 1999, et de Line Bolduc, responsable technique depuis 2000. Merci pour votre engagement, votre passion et votre générosité! ■

LE COLLÈGE FTQ-FONDS, C'EST UN INVESTISSEMENT QUI PERMET AUX AFFILIÉS DE LA FTQ DE PARFAIRE LEURS CONNAISSANCES ET DE DÉVELOPPER LA RELÈVE... LONGUE VIE AU COLLÈGE FTQ-FONDS!



CLÉMENT MASSE

LÉGALISATION DE LA MARIJUANA

Le comité alcoolisme, toxicomanie et autres dépendances aux aguets

L'élection d'un gouvernement libéral majoritaire a remis la question de la légalisation de la marijuana à l'ordre du jour. Lors de la Journée internationale du cannabis (20 avril 2016), la ministre fédérale de la Santé, Jane Philpott, annonçait lors d'une conférence aux Nations Unies que son gouvernement déposerait un projet de loi en 2017 pour

légaliser et réglementer la consommation de la marijuana à des fins récréatives. L'intention du gouvernement est claire: légaliser pour mieux contrôler. C'est dans ce contexte que le comité alcoolisme, toxicomanie et autres dépendances de la FTQ a décidé de se pencher sur la question afin d'aider la FTQ à développer sa position sur le sujet. Cette question ne peut laisser le mouvement

syndical indifférent. Déjà, dans les milieux de travail, la question de la consommation du cannabis et des tests de dépistage aléatoires pose plusieurs problèmes. Le projet de légalisation soulève plusieurs questions pour l'ensemble de la société comme pour les milieux de travail que nous représentons: la sensibilisation et la prévention dans les milieux de travail,

mais aussi chez les jeunes, la réadaptation, une politique de santé publique adaptée, la production et la commercialisation, etc. Autant d'enjeux qui méritent qu'on s'y attarde sérieusement, notamment par l'analyse des expériences récentes comme au Colorado et dans l'état de Washington.

Un comité de travail a été constitué pour travailler sur ces questions et devrait remettre un rapport à la FTQ au cours des prochains mois. Un dossier à suivre... ■

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE

L'assurance-emploi, c'est pour tout le monde!

Le 17 avril dernier, le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux, a pris part à la conférence de presse des partenaires

de la Coalition des Sans-Chemise afin d'interpeller la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail,

MaryAnn Mihychuk, à la nécessité de revoir le régime d'assurance-emploi pour qu'il réponde adéquatement à la réalité des travailleuses et des travailleurs qui ont perdu leur emploi.

«Le programme d'assurance-emploi a tellement été saccagé au fil des ans que les dernières annonces, bien qu'elles constituent un pas dans la bonne direction, ne

VOUS ÊTES INVITÉS À SIGNER LA CARTE POSTALE AFIN D'INVITER LA MINISTRE À POURSUIVRE DANS LA VOIE DU CHANGEMENT.

sont pas suffisantes. Le gouvernement doit continuer de bonifier ce régime afin de garantir un filet de sécurité sociale universel au Canada», a expliqué Serge Cadieux. Rappelons en effet que bien que de nombreuses améliorations aient été apportées à l'assurance-emploi lors du premier budget du

Des enjeux importants à régler

- ▼ Le «trou noir» (fin des prestations avant la reprise de l'emploi) qui touche plus de 15000 travailleuses et travailleurs saisonniers, vivant principalement dans l'est du Canada.
 - ▼ Le relèvement des prestations maladie pour les personnes aux prises avec une maladie grave.
 - ▼ L'amélioration des conditions générales d'admissibilité pour les gens à temps partiel.
 - ▼ S'assurer que les cotisations à l'assurance-emploi ne servent qu'à financer ce programme.
 - ▼ Un meilleur accès aux tribunaux administratifs.
- Contactez votre conseil régional ou visitez le sanschemise.org pour vous procurer les cartes postales.

gouvernement Trudeau, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour atteindre une essentielle restauration de ce programme. ■



MARIE-ÈVE IMONTI

ÉDUCATION SYNDICALE ET ACTION POLITIQUE

Des enjeux et des défis

SUITE DE LA UNE

Dès l'ouverture du séminaire, le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux, a insisté sur l'importance de cette activité, qui s'inscrit dans la continuité des actions entreprises depuis le dernier congrès pour contrer l'offensive de la droite et mobiliser les membres pour protéger nos acquis syndicaux et sociaux.

À ceux et à celles qui s'interrogent sur la pertinence pour les syndicats de faire de l'action politique, il rappelle ce que cela signifie pour un syndicat. «Il ne faut pas confondre action politique et partisanerie politique. Chaque année, la FTQ produit des mémoires sur des projets de loi déposés. Nous portons ainsi les positions et les revendications adoptées en congrès par les membres.

Nous participons à des alliances ainsi qu'à de nombreuses tables de travail pour faire avancer nos priorités, notre projet de société. Nous avons ainsi contribué à doter le Québec de politiques sociales que l'on ne retrouve pas ailleurs en Amérique. C'est aussi cela faire de la politique! C'est dans notre mandat, dans nos responsabilités.»

Un invité stimulant!

Pour amorcer la réflexion, le conférencier Gabriel Nadeau-Dubois a soulevé beaucoup d'intérêt et de réactions en abordant la question: «Comment faire du syndicalisme à l'ère du chacun pour soi?» Selon lui, «le défi est de reprendre l'initiative, d'imposer nos idées et un discours progressiste. Il faut sortir de notre posture défensive et c'est en étant capable d'inclure le plus

de gens possible, le plus souvent possible, dans des situations de solidarité qu'on peut les convaincre de se solidariser!»

Des défis à relever

Il n'est pas toujours facile pour les formateurs et les formatrices d'aborder des contenus politiques en formation syndicale. Pour plusieurs, la frontière n'est pas toujours claire entre les positions mises de l'avant par le syndicat pour faire avancer des dossiers importants et l'appui à un parti politique. Sans que nous en soyons toujours conscients, le «politique» est présent dans notre quotidien, dans nombre de gestes que nous posons tous les jours. C'est ce lien entre notre quotidien et les politiques qui l'encadrent, pour le meilleur ou pour le pire, qui force notre réflexion politique, qui nous permet de sensibiliser les

membres. Si ces derniers ne sont souvent pas à l'aise avec une action politique partisane, tous considèrent qu'ils sont cependant intéressés à discuter des grands enjeux de société et des positions mises de l'avant par leur syndicat.

Les participants et les participantes ont réalisé un diagnostic de la situation actuelle avant de définir leurs besoins et leurs attentes pour mieux intégrer cette dimension politique dans toutes les formations. On souhaite, entre autres, que la FTQ développe une formation et des outils pédagogiques pour aider les formateurs et les formatrices à animer ces contenus plus politiques.

Avant de terminer la rencontre, une table ronde formée de plusieurs représentantes et représentants des directions des syndicats affiliés a permis de réaffirmer l'importance des formateurs et des formatrices pour faire

avancer la réflexion. Le vice-président de la FTQ représentant les conseils régionaux, Denis Dumouchel, a bien résumé l'intérêt d'aborder les questions politiques dans les formations: «Il faut investir pour multiplier la formation politique et pour intégrer ces questions dans nos cours. Ça va coûter beaucoup plus cher de ne rien faire. On n'a pas les moyens de ne pas travailler avec les 15000 militants et militantes que nous formons chaque année.»

Dans son discours de clôture, le président de la FTQ, Daniel Boyer, a rappelé le rôle joué par

les syndicats pour faire avancer de nombreuses causes syndicales et sociales, par exemple en santé et sécurité du travail, en matière d'égalité puis d'équité pour les femmes, de politique familiale, etc. Il a également rappelé l'importance de la formation syndicale pour faire connaître nos revendications et aider à mobiliser les membres. Le prochain congrès sera d'ailleurs une autre occasion de réfléchir à nos objectifs et à nos enjeux politiques, ainsi qu'aux moyens à développer pour impliquer et mobiliser davantage les membres. ■



CASADEL

S'adapter aux nouvelles réalités!

Le 26^e Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs de la FTQ, qui s'est tenu les 17 et 18 mai dernier, a réuni près de 150 personnes dans le but de les informer et de les mettre à jour sur divers thèmes reliés à notre travail syndical.

La restructuration des régimes du secteur municipal et des contestations judiciaires en cours est un des dossiers chauds cette année. C'est pourquoi la FTQ a invité M^e Ronald Cloutier du SCFP et M^e Yves Morin du bureau Lamoureux, Morin, Lamoureux avocats pour venir entretenir les participants et participantes sur les enjeux juridiques et syndicaux qui y sont reliés.

Une autre conférencière de marque, M^e Dalia Gesualdi-Fecteau, professeure de droit à l'UQAM, est venue présenter les limites de la Loi sur les normes du travail sur quelques sujets, mais plus

particulièrement sur le temps prévu pour les pauses repos. Sa thèse de doctorat fait effectivement ressortir de façon claire qu'il est de plus en plus difficile de délimiter la frontière entre le temps de travail et le temps de repos. L'état de la jurisprudence sur cette question, qui est moins souvent abordé en milieu syndical, en a surpris plus d'un.

C'est à la suite du sondage reçu après le séminaire de l'an dernier que nous avons demandé à M^e Pierre-Paul Lemyre de Lexum de présenter quelques outils de recherche juridique en droit du travail. Quelques nouveautés intéressantes et utiles ont été découvertes durant sa présentation.

La traditionnelle revue de la jurisprudence en droit du travail, présentée de façon magistrale et avec simplicité par M^e Alexandre Grenier et M^e Félix Martineau du bureau d'avocats

Roy Bélanger Dupras, a encore une fois été appréciée par les membres présents.

Finalement, c'est forte de ses années d'expérience en matière de recours et d'indemnisation des victimes de harcèlement psychologique que M^e Johanne Drolet du cabinet Melançon, Marceau, Grenier et Sciortino a survolé la récente jurisprudence en la matière et a partagé ses trucs, idées et suggestions afin d'aider dans le traitement de ces dossiers toujours difficiles à gérer.

Tous les documents présentés lors du séminaire se trouvent sur le site Web de la FTQ à formation-syndicale.ftq.qc.ca. C'est avec plaisir que Serge Beaulieu, conseiller syndical au service de l'éducation de la FTQ et notamment responsable du volet *Pratiques juridiques*, a donné rendez-vous à tous et à toutes l'an prochain pour le 27^e séminaire! ■

LE FRANÇAIS AU TRAVAIL Urgence d'agir!

SUITE DE LA UNE

Le thème de la Rencontre annuelle des membres des comités de francisation a été choisi à la suite des constats inquiétants qu'exposaient deux études parues en début d'année sur l'état de la langue française.

On apprenait, entre autres, qu'à Montréal, dans le secteur privé, la proportion de travailleurs qui exercent leur métier «généralement ou uniquement» en français a baissé, passant de 63% à 44% entre 1997 et 2010. Des nouvelles pour le moins alarmantes pour les défenseurs de la langue française.

En avant-midi, les réalisateurs Jean-Pierre Roy et Michel Breton ont présenté un extrait fort apprécié de leur récent documentaire intitulé *La langue à terre*. Charles Castonguay, mathématicien et chroniqueur dans le dossier linguistique, a poursuivi dans la même veine en présentant des données récentes qui mettent en

évidence une lourde tendance vers une anglicisation du Québec. Les invités ont ensuite animé une période d'échanges et de discussions sur les perceptions des participants et participantes sur l'état du français au Québec.

Les militantes et militants ont eu l'occasion de partager leurs inquiétudes au président-directeur général de l'Office québécois de la langue française (OQLF), Robert Vézina. L'absence de l'organisme dans la sphère publique ainsi que le manque de soutien aux travailleuses et travailleurs syndiqués ont été parmi les enjeux soulevés par les personnes présentes. M. Vézina fut attentif aux propos de la salle. Il a rappelé que l'OQLF se préoccupait grandement de la situation du français dans les milieux de travail et



ISABELLE GARÉAU

La journée fut ponctuée de sketches humoristiques par des comédiens de la Ligue Nationale d'Improvisation (LNI). Une journée qui s'est révélée encore une fois un succès!

que l'action syndicale était perçue comme indispensable par son organisme.

Daniel Boyer a tenu à encourager les travailleuses et travailleurs à poursuivre leur lutte plus que jamais essentielle à la survie de la langue française au Québec. «Je suis conscient de l'ampleur de votre tâche en tant que militantes et militants de la francisation, mais je me permets d'insister: votre implication est fondamentale pour la survie du français dans nos milieux de travail. Parce que nous l'avons vu, le français en entreprise se porte mieux là où il y a des travailleuses et travailleurs syndiqués conscients de leur mandat», a-t-il dit. ■

À LA SOURCE

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER / MAI-JUIN 2016



28 AVRIL, JOURNÉE INTERNATIONALE DE COMMÉMORATION DES PERSONNES DÉCÉDÉES OU BLESSÉES AU TRAVAIL

Parce que chaque vie compte : 196 décès liés au travail en 2015, c'est trop !

Le 28 avril dernier, des militantes et des militants provenant de différents syndicats affiliés à la FTQ se sont réunis devant l'Assemblée nationale afin de souligner la Journée internationale de commémoration des personnes décédées ou blessées au travail qui se tient chaque année le 28 avril.

À la salve des coups de canon, on a rendu hommage à chacune des 196 personnes qui ont payé de leur vie le fait de travailler ou d'avoir travaillé dans des milieux non sécuritaires. «*Nous sommes ici pour témoigner de notre solidarité avec les proches et les familles des victimes et pour interpeler les parlementaires pour que les choses changent une fois pour toutes! Il est inacceptable et incompréhensible qu'en 2016, nous soyons encore à revendiquer que la Loi sur la santé et la sécurité au travail s'applique à l'ensemble des travailleurs et travailleuses au*

Québec», a déclaré le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux.

Signez la pétition: Au Québec, chaque vie doit être prioritaire

La FTQ et ses syndicats affiliés ont profité de cette journée de commémoration pour inviter la population à signer en grand nombre la pétition en ligne afin d'offrir les mêmes protections à l'ensemble des travailleuses et travailleurs québécois.

De l'information et la pétition sont accessibles à l'adresse suivante:

chaqueviecompte.com.

Rappelons qu'en 1979, le Québec adoptait une loi sur la santé et sécurité au travail dont les dispositions légales prévoient d'excellents mécanismes de prévention des accidents et maladies au travail. Malheureusement, encore aujourd'hui, la totalité des articles de la loi ne s'applique qu'à certains secteurs d'activités économiques. Ainsi, en 2016, plus de 80% des travailleuses et travailleurs québécois sont exclus de l'application d'une partie importante de la loi et discriminés sur la base du



CLÉMENT ALLARD

secteur économique dans lequel ils travaillent.

«*Le mouvement syndical n'a pas attendu les changements législatifs et a négocié des dispositions similaires dans les conventions collectives. Les négociations étant ce qu'elles sont, il n'a pas toujours été possible d'obtenir ces protections. Et c'est sans compter tous les milieux non syndiqués qui sont tout simplement privés de ces mécanismes. La balle est dans le camp des élus et nous sommes venus les voir chez eux aujourd'hui afin de leur réitérer ce message*», a expliqué Serge Cadieux. ■

Hommage aux héros et héroïnes du travail quotidien

Tous les matins, toutes les nuits, à chaque heure du jour, vous mobilisez vos idées, vous rassemblez vos énergies.

Vous les versez dans un travail qui fait tourner une machine supposée vous nourrir vous et vos enfants, supposée vous libérer, vous concéder répit et repos dans le chaud silence du foyer, vous permettre de bâtir des palissades autour du bonheur des vôtres.

Jour après jour, vous repartez construire le monde, l'agencer, l'ordonner, le rendre viable pour vous-même et vos semblables.

Vous peinez, suez, épuisez vos corps.

Les semaines, les mois, les années vous écorchent et laissent leur marque sur votre peau, dans vos os, dans votre tête, comme dans votre cœur.

Vieillir, s'user, mourir à l'ouvrage, y abandonner chaque jour un peu de soi, laisser derrière soi ses rêves et sa jeunesse.

Est-ce le lot de la multitude des hommes et des femmes qui font tourner le monde?

Saluons et rendons hommage à toutes ces femmes et à tous ces hommes, héros et héroïnes du travail quotidien, qui, au cours de l'année, ont été rejetés, rendus malades, amoindris, mutilés ou tués par un travail auquel ils se donnaient.

Chacun de ceux et celles qui, chaque jour, posent les pierres de ce monde à droit à la vie, à droit au bonheur.

Chacun, chacune est propriétaire exclusif de sa personne, a le droit inaliénable de protéger son intégrité physique et mentale, en faisant passer la santé avant le travail.

Des générations de travailleurs et travailleuses ont lutté avec courage et acharnement pour que soit reconnu ce droit.

Nous avons le devoir collectif de nous mobiliser pour imposer le droit à la santé et à la sécurité au nom de tous ceux et celles qui chaque jour construisent le monde. ■

Écrit par André Leclerc



11^e GALA NATIONAL DES GRANDS PRIX SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL Des membres du SQEES-298 récompensés

Le 3 mai dernier, l'entreprise Produits Neptune de la région de Yamaska s'est vue décerner le prix Or dans la catégorie Innovation chez les petites et moyennes entreprises lors du Gala national des Grands Prix santé et sécurité du travail qui se tenait au Centre des congrès de Québec.

Système de pinces «Wally» pour le thermoformage des douches

Au poste de thermoformage des douches, les travailleurs devaient étirer, à l'aide de pinces, les feuilles d'acrylique sur des sections du moule en adoptant des positions contraignantes. La mise en place d'un système de serrage reproduisant mécaniquement le mouvement manuel a permis d'éliminer les risques de blessure et de brûlure. Le thermoformage est dorénavant effectué sans aucune manipulation sur simple pression d'un bouton. ■

Pour visionner les vidéos de tous les lauréats et finalistes, rendez-vous au www.grandsprixsst.com.



NORMAND HUBERDEAU / NH PHOTOGRAPHES

Une innovation en SST

Une innovation développée grâce à la collaboration de la section locale 4614 du Syndicat des Métallurgistes à la Fonderie générale du Canada qui fabrique des anodes pour les affineries a été primée par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). L'équipement de levage de lourdes plaques de plomb permet d'éviter aux travailleurs de monter sur des rouleaux où les risques d'entorse et de chute étaient nombreux. Cette solution à un problème de santé et sécurité a obtenu le Grand Prix Innovation en tant que petite et moyenne entreprise. Une vidéo est disponible sur le site Web suivant:

www.csst.qc.ca/asp/innovation/a_2015_mtl.html.

LES SERVICES DE SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Des outils essentiels pour les membres !

Voici l'histoire d'un accidenté du travail, monsieur Jacques Lessard, membre de la section locale 500 du syndicat des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC).

Celui-ci occupe un poste de salarié régulier à titre de commis-vendeur au RONA L'entrepôt de Sherbrooke. Son ancienneté remonte au mois d'août 1993.

19 mars 2013

M. Lessard termine son quart de travail et se dirige à son véhicule. Il a neigé et certains endroits dans le stationnement de RONA et le pavé sont glacés. Il fait une chute. C'est en posant le pied au sol qu'il se retrouve sur le dos. Il tente alors de se protéger avec ses bras en appuyant plus fort du côté droit. Ceci provoque un contrecoup au niveau de son épaule droite et il ressent une douleur immédiate. Il n'est plus capable de lever son bras. M. Lessard retourne donc chez son employeur pour déclarer l'événement et recevoir les premiers soins. Il voit son médecin

traitant qui diagnostique alors une tendinite à l'épaule droite.

Septembre 2013

Il passe une résonance magnétique qui confirme une importante rupture de la coiffe des rotateurs ainsi que la dégénérescence à son épaule droite. Le travailleur fait une réclamation à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).

Juin 2013 à février 2014

M. Lessard est mis en arrêt de travail par son médecin traitant et reçoit des traitements de physiothérapie.

Il retourne au travail en assignation temporaire à compter de juin 2013 avec des limitations au niveau de son épaule droite. Finalement, la lésion sera consolidée le

5 février 2014 avec une atteinte permanente et des limitations fonctionnelles.

Mars 2014

L'employeur fait expertiser M. Lessard. Les conclusions sont différentes de celles des médecins traitants. M. Lessard est donc vu par un membre du bureau d'évaluation médicale (BEM) qui tranchera sur les conclusions médicales à retenir.

L'employeur conteste les conclusions du BEM qui déclare que le travailleur conserve une atteinte permanente et des limitations fonctionnelles.

Octobre 2014

La CSST évalue le poste de travail de M. Lessard et conclut que malgré les limitations fonctionnelles qu'il conserve de sa lésion, il est capable d'occuper l'ensemble de ses tâches de commis-vendeur. Il s'en suit une saga judiciaire

16 juin 2014

RONA conteste la décision rendue par la CSST qui déclare que M. Lessard s'est infligé une déchirure partielle de la longue portion du biceps droit en relation avec l'événement du 19 mars 2013.

8 octobre 2014

M. Lessard conteste la décision de la CSST qui confirme l'avis du BEM, car celui-ci diffère de l'avis de son médecin traitant.

8 janvier 2015

M. Lessard conteste la décision de la CSST qui déclare que le travailleur est capable d'exercer son emploi à compter du 31 octobre 2014. Il est important de dire que M. Lessard est en assignation temporaire sans interruption depuis juin 2013.

Après plusieurs mois de conciliation, les parties se sont entendues et en sont venues à des accords qui ont satisfait les deux parties. ■

La sécurité, sans détour !

Jacques Lajoie est un homme franc, au langage cru, qui ne lâche pas facilement le morceau. Lauréat du Grand Prix dans la catégorie Leader en santé et sécurité 2016, il s'implique en santé et sécurité depuis maintenant 25 ans. Il a d'abord commencé à la mine du Mont-Wright d'ArcelorMittal à Fermont, puis a poursuivi à l'usine de bouletage de Port-Cartier.

La piqûre lui est venue de bien triste façon. En 1989, un collègue de travail décède et Jacques participe à la décarcération. L'année suivante, un autre confrère s'est « fait passer dessus par un camion. Je me suis dit "assez, c'est assez!" Je me suis impliqué. On a revu les procédures de circulation dans la mine. J'ai été l'instigateur des premières activités de prévention. Avant, les délégués remplissaient surtout des rapports d'accident. Il y a eu un changement de culture », explique celui qui est représentant en prévention de la section locale 8664 depuis 2012, après avoir occupé ce poste pendant 22 ans à la section locale 5778 du Syndicat des Métallos.



Au début des années 2000, il a récidivé en contribuant à la production de vidéos sur les bonnes pratiques en santé et sécurité. Une formation a alors été préparée pour tous les travailleurs de la mine. L'an dernier, il a répertorié 110 bons coups en santé et sécurité à l'usine de bouletage de Port-Cartier qu'il a fait connaître par ses pairs.

Il n'hésite pas à arriver à 5 heures du matin pour s'assurer de rencontrer les travailleurs du quart de nuit. « La santé et la sécurité, ça se passe sur le terrain, pas derrière un bureau. Il faut aussi impliquer les travailleurs dans la résolution des problèmes. Avant, les patrons écrivaient les

procédures. Mais pour que ça fonctionne, il faut que les travailleurs soient impliqués, c'est nous qui exécutons les tâches. Il va sortir beaucoup plus d'idées quand les travailleurs sont impliqués », explique ce grand défenseur du paritarisme en santé et sécurité.

À la porte de son bureau, on retrouve une maxime très significative: « Quand on ne peut revenir en arrière, il faut se préoccuper de la meilleure façon d'aller de l'avant. Mais le plus important n'est pas ce qu'on a fait, mais ce qui reste à faire. » Cette phrase guide ses actions pour pousser toujours davantage la prévention.

Ses défis de l'heure: la poussière et le bruit. Il préconise d'ailleurs un changement des normes en santé et sécurité pour tenir compte de la poussière inhalée faite de très petites particules qui entrent dans les poumons, plutôt que de se concentrer uniquement sur la poussière respirable qu'on retrouve dans les muqueuses du nez.

À moins de trois ans de sa retraite, il commence à transmettre son savoir à des plus jeunes. « Je leur dis de suivre ma "trail", pas mes traces, pour ne pas faire les mêmes erreurs. » Il leur souhaite trois grandes qualités: la ténacité, la franchise et l'honnêteté. « Les gens apprécient ma franchise », conclut Jacques Lajoie. Il tient à partager cette reconnaissance avec tous les travailleurs qu'il a côtoyés. « C'est pour eux et avec eux que je fais ce travail et c'est eux qui font que j'aime le faire ! » ■



Jacques Lessard et Denise Cameron

Témoignage de Jacques Lessard, commis-vendeur, RONA L'entrepôt de Sherbrooke

Je travaille chez RONA L'entrepôt à Sherbrooke depuis l'ouverture en 1998 au département de l'électricité. Au tout début, j'étais gérant du département, mais le syndicat m'a approché pour syndiquer l'établissement et, depuis ce temps, je suis impliqué au niveau syndical.

Je suis quelqu'un de social, qui aime s'occuper des gens qui l'entourent. J'avais bonne réputation, ça n'a donc pas été compliqué de convaincre mes collègues de se

syndiquer, ils me font confiance depuis ce temps.

Ici, l'emploi est très exigeant et être syndiqué est essentiel pour mettre les barèmes aux

employeurs afin de faire respecter nos droits. Dans le cas qui me concerne, le service de santé et sécurité du travail des TUAC-500 a été un service indispensable. Ayant vécu cette expérience, malgré les cours suivis sur le sujet, ce n'est pas suffisant pour réussir à mener à terme les procédures. On a besoin d'aide et heureusement notre syndicat est là pour nous aider !

Tout seul, je n'aurais pas été capable, malgré le bagage que j'ai et les

connaissances dans ce domaine, j'aurais été complètement perdu. On se fait bombarder de procédures, de documents à remplir, c'est incroyable ! Une chance que Denise Cameron, coordonnatrice du service de santé et sécurité des TUAC-500, était là, car ça n'aurait pas été vivable.

Ça permet aussi de se concentrer sur notre guérison. Mes deux médecins n'en reviennent pas que je sois rétabli à la suite de ma chute !

J'ai écouté les conseils de Mme Cameron, j'ai fait environ 140 séances de physiothérapie.

J'ai fait ce qu'il fallait faire, j'ai respecté mes conditions pour en venir à mon rétablissement. J'avais comme objectif de revenir au travail le plus rapidement, dans les meilleures conditions possibles et de démontrer ma bonne foi à l'employeur.

Je suis certain que plusieurs membres ne sont pas au courant de ce service ou peut-être qu'ils

n'osent pas aller chercher de l'aide. Le service est là, avec des gens hautement qualifiés en santé et sécurité et dotés d'une grande expérience. Nous nous sentons extrêmement soutenus par notre syndicat. Depuis, quand il y a des accidents de travail dans l'établissement, je vais voir la personne pour savoir où elle en est et je lui rappelle que notre syndicat a une aide inestimable pour nous et que nous nous devons de l'utiliser ! ■

LE rendez-vous des forces progressistes !

Du 9 au 14 août prochain se tiendra le Forum social mondial (FSM) à Montréal, une première dans un pays du Nord ! Le FSM permet de rassembler différents groupes de la société civile, d'organisations et de mouvements sociaux dans le but de bâtir des solidarités contre les programmes d'austérité et les politiques néolibérales partout dans le monde.

Depuis la première édition en 2001 au Brésil, le FSM s'est imposé comme un rendez-vous des forces progressistes et une occasion sans précédent où chaque personne peut faire entendre sa voix, et il en sera de même à Montréal cet été.

Un espace au sein du Forum sera spécialement dédié au monde syndical : le Quartier ouvrier. Vous y trouverez un carrefour d'accueil pour les délégations, des ateliers avec une programmation syndicale, des assemblées de convergence et des événements festifs. Cette zone permettra d'assurer une visibilité des questions liées au monde du syndicalisme et du travail et favorisera le réseautage entre les groupes. Déjà, plus de vingt syndicats internationaux ont confirmé leur présence.

Le Quartier ouvrier sera situé au pavillon J.-A.-DeSève à l'UQAM (320, rue Sainte-Catherine Est). Situé dans ce pavillon, le Bistro Sanguinet sera ouvert tout au long du Forum et vous permettra de socialiser avec les

nombreuses délégations.

Plus d'une soixantaine d'ateliers organisés par des syndicats locaux et internationaux auront lieu pendant le FSM, parmi ceux-ci :

- ▼ Campagnes pour le salaire minimum à 15\$ en Amérique du Nord;
- ▼ Atelier du bonheur II;
- ▼ Conciliation famille-travail-études : défis, enjeux et solutions collectives;
- ▼ Intersyndical des comités jeunes : FTQ, CSN, CSQ;
- ▼ Plusieurs ateliers sont en préparation : transition juste et emplois verts, «uberisation» du travail, santé, éducation et plus encore !

Les ateliers se dérouleront tout près du Quartier ouvrier dans les différents pavillons de l'UQAM.

En plus de tous les événements prévus par le FSM, des événements spéciaux sont planifiés pour le milieu syndical dont de grandes conférences avec invités d'envergure et deux spectacles festifs le 12 août en soirée : *Rêves américains* avec Thomas



Hellman au Monument national et un spectacle hip-hop au Métropolis organisé en collaboration avec le YMCA.

Pour plus d'informations et pour vous inscrire, veuillez consulter le fsm2016.org ou communiquez avec les responsables du dossier à la FTQ :

Coordination : Patrick Rondeau prondeau@ftq.qc.ca.

Programmation/relations internationales : Denise Gagnon dgagnon@ftq.qc.ca.

Logistique : Yuriko Hattori et Camille Godbout yhattori@ftq.qc.ca, cgodbout@ftq.qc.ca. ■

Pour une stratégie nationale de lutte à l'analphabétisme

Le Réseau de lutte à l'analphabétisme dévoile sa plateforme et interpelle tous les partis politiques québécois.

La FTQ est membre du Réseau de lutte à l'analphabétisme, composé de 20 organisations de la société civile de tous les horizons. Le 9 mai dernier, le réseau a rendu publique sa plateforme intitulée *Pour une stratégie nationale de lutte à l'analphabétisme*. La proposition du Réseau s'inscrit dans une perspective de justice sociale et de droit à l'éducation et à l'apprentissage tout au long de la vie et vise à instaurer des mesures structurantes qui s'attaqueront aux causes et aux conséquences de l'analphabétisme au Québec.

Le Réseau s'est donné pour mission, d'une part, de sensibiliser la société québécoise à la question de l'analphabétisme, de ses causes et de ses conséquences et, d'autre part, de mobiliser la société civile en vue de l'adoption, par le

gouvernement du Québec, d'une stratégie nationale de lutte à l'analphabétisme.

Pour lutter efficacement contre l'analphabétisme, il est impératif d'agir sur plusieurs fronts. Et pour y arriver, une mobilisation de tous les acteurs socioéconomiques et de l'État est nécessaire. Rappelons qu'au Québec, plus de un million d'adultes âgés de 16 à 65 ans ne maîtrisent pas suffisamment la lecture et l'écriture. Les membres du Réseau sont

donc déterminés à ce que le gouvernement québécois fasse de la lutte à l'analphabétisme une priorité.

Parmi ses objectifs, en lien avec l'emploi, le Réseau vise à faciliter l'accès au marché du travail des personnes peu ou pas alphabétisées en soutenant des actions adaptées à leur situation. Il veut aussi favoriser le maintien en emploi, notamment par des programmes d'accompagnement et l'adaptation des environnements écrits des milieux de travail.

La plateforme du Réseau de lutte à l'analphabétisme est accessible en ligne à l'adresse suivante : lutteanalphabétisme.ca.



SALAIRE MINIMUM AU QUÉBEC

Planifier une cible de 15\$ l'heure

L'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) a publié une fiche technique sur le salaire minimum qui plaide pour une augmentation qui s'inspire des États les plus progressistes en planifiant sur le moyen terme une cible de 15\$ l'heure si possible en collaboration avec l'Ontario. «Plusieurs pays ont des salaires minimums supérieurs à ceux en vigueur au Canada. En fait, selon les données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 20 des 27 pays membres qui ont des lois sur le salaire minimum signalent des ratios salaire minimum/salaire médian supérieurs à ceux du Canada et 13 d'entre eux ont des ratios égaux ou supérieurs à ceux du

Québec et de l'Ontario. Cette mesure économique et sociale doit atteindre un niveau suffisant pour jouer son rôle de redistribution de la richesse et de stimulation de l'activité économique», explique l'économiste Gilles L. Bourque.

«En effet, poursuit-il, le passage à 10,75\$ le 1^{er} mai 2016, soit une augmentation de 0,20\$ l'heure par rapport à ce qu'il était, représente à peine une hausse de 1,9%, soit un peu plus que la hausse de l'IPC. Ce n'est pas suffisant. L'amélioration escomptée du pouvoir d'achat de près de 260000 personnes au Québec au bas de l'échelle salariale est en bonne partie factice, puisque le rattrapage à venir des prix énergétiques ne sera pas adéquatement compensé par les hausses actuelles si

d'autres mesures ne sont pas prises.»

«De plus, insiste Gilles L. Bourque, ici comme ailleurs, les inégalités de revenu s'accroissent de façon dramatique et la faible progression des salaires est en partie responsable de la faible croissance économique. Pourtant, cette nécessaire hausse du salaire minimum fait toujours frémir les milieux d'affaires et les économistes libéraux qui condamnent généralement sans état d'âme ces politiques pour une meilleure distribution des revenus du marché.»

Il est possible de télécharger la fiche technique n°6 Salaire minimum au Québec : Planifier une cible de 15\$ l'heure sur le site de l'IRÉC au www.irec.net. ■

Les salaires minimums au Canada

Colombie-Britannique	10,45 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	10,50 \$
Saskatchewan	10,50 \$
Île-du-Prince-Édouard	10,50 \$
Nouveau-Brunswick	10,65 \$
Nouvelle-Écosse	10,70 \$
Québec	10,75 \$
Manitoba	11,00 \$
Yukon	11,07 \$
Alberta	11,20 \$
Ontario	11,25 \$
Territoires du Nord-Ouest	12,50 \$
Nunavut	13,00 \$



Le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux, en compagnie du directeur adjoint d'Unifor, John Caluori, et du directeur québécois du Syndicat des Métallurgistes, Alain Croteau, en point de presse au départ de la manifestation.

Une loi pour des retraites sans orphelin !

À l'invitation du comité des jeunes de la FTQ, des syndicats des Métallurgistes et Unifor, plus de 600 personnes sont descendues dans les rues du centre-ville de Montréal le 4 avril dernier pour presser le gouvernement de mettre en œuvre une résolution votée lors du dernier congrès du Parti libéral du Québec (PLQ) interdisant les clauses «orphelin» (clauses de disparité de traitement) dans les régimes de retraite.

Depuis 2001, il est interdit dans la Loi

sur les normes du travail d'accorder un salaire inférieur aux travailleuses et travailleurs embauchés après la signature d'une convention collective.

Le PLQ lui-même a estimé en congrès en juin 2015 que de telles clauses de disparité de traitement ou «orphelin», devraient également être interdites pour les régimes de retraite. «Pour une fois qu'on est d'accord avec le Parti libéral, on aimerait bien qu'il aille de l'avant avec sa résolution.

Ça fermerait la porte une fois pour toutes à une discrimination inacceptable envers les jeunes travailleuses et travailleurs», a fait valoir le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux.

Les syndicats affiliés à la FTQ mènent actuellement plusieurs luttes dans des milieux de travail où les employeurs tentent de mettre la hache dans les régimes de retraite en proposant un régime moins avantageux pour les nouveaux (voir éditorial en page 3). ■



Un franc succès pour la marche *Un pas pour la vie* !

C'est sous un soleil radieux que se tenait le dimanche 24 avril dernier au parc du Mont-Royal à Montréal la marche *Un pas pour la vie*, événement annuel qui vient en aide aux familles de travailleuses et travailleurs décédés ou blessés au travail.

Escortés par la cavalerie du Service de police de la Ville de Montréal, les marcheurs et marcheuses ont emboîté le pas afin d'amasser des fonds au profit de l'organisme Fil de vie.

« La FTQ salue la mission de l'organisme Fil de vie et est fière de participer à cette marche. En venant en aide aux familles touchées par la mort d'un proche au travail et en faisant la promotion de l'élimination des dangers à la source, ces militants et militantes font un travail extrêmement important qui mérite d'être encouragé et soutenu », a déclaré le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux, qui participait à l'événement.

Cette journée familiale a permis de recueillir la jolie somme de 4000\$. Bravo aux commanditaires: les conseils régionaux de la FTQ, le syndicat Unifor et la FTQ, ainsi que Pierre Bureau qui était sur place avec l'ambulance officielle du SCFP.

Un merci spécial au comité organisateur et à l'an prochain... ■

Bonne continuation, Valérie !

La bourse Louis-Laberge, d'une valeur de 2500\$, a été décernée cette année à Valérie Péloquin-Lasanté, étudiante à la maîtrise en relations industrielles de l'Université de Montréal, dont le titre



du mémoire de maîtrise est *Le renouveau syndical sous les interventions des délégués sociaux de la FTQ: analyse d'une perspective genrée*.

Alexandre Leduc, conseiller au service de la recherche de la FTQ, lui a remis la bourse à l'occasion du gala des relations industrielles le 17 mars dernier. ■

CLIN D'ŒIL SUR L'HISTOIRE

LE SYMBOLE DU PARC BELMONT *La grosse femme qui rit...*



Le parc Belmont a ouvert ses portes en 1923 à Cartierville. Pendant plusieurs années, ce site d'attractions a connu un vif succès jusqu'en 1967, année de l'Exposition universelle de Montréal (Expo 67) et de La Ronde. La grosse femme du parc Belmont a cessé de rire en 1983. ■

32 ans d'engagement et de passion



STÉPHANE HUON

France Laurendeau a travaillé 32 ans à la FTQ. Munie de ses maîtrises en sociologie et en sciences économiques, elle débute au service de la recherche en octobre 1984, service qu'elle coordonnera en 1990-1991. Découvrant les enjeux des relations de travail, elle les enrichit par sa pratique en milieu populaire. Dans ses

fonctions, elle contribue également à la rédaction de mémoires pour des commissions parlementaires et à la préparation de documents de colloques et de congrès.

France est connue pour sa passion et sa détermination qui lui gardent l'œil vif et la font questionner les pratiques mal ancrées dans la réalité. Son esprit d'analyse lui sert également bien lors de son passage au Collège FTQ-Fonds qu'elle dirige dès sa fondation en 1999. Elle y coordonne la conception et la réalisation des sessions du Collège, des rencontres de bilan et des sessions de réflexion des directions syndicales. Elle a aussi accueilli au Collège une délégation annuelle de syndicalistes africains de 2002 à 2011.

Toujours avide de se ressourcer, elle s'intéressera aux diverses approches de résolution de conflits. Elle travaillera aussi à l'UQAM de 1992 à 1997 où elle dirigera le Service aux collectivités, puis sera directrice associée au Service de la recherche et de la création. Son passage à l'UQAM lui a permis de découvrir la richesse des ressources académiques qu'elle mettra à profit pour amener au Collège FTQ-Fonds des invités de grande valeur.

Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite, à la hauteur de ses nombreuses passions! ■

LES MOTS QU'IL FAUT

Corporatif

L'adjectif corporatif signifie en français «propre à une corporation». Une corporation est un regroupement de personnes de même profession. Ainsi, on peut parler d'un esprit corporatif, par exemple, au sujet de l'esprit de corps qui anime une association professionnelle, ou encore d'un groupement corporatif, pour désigner une association qui a la structure d'une corporation.

Lorsqu'il est employé pour qualifier ce qui est relatif aux entreprises, aux sociétés de capitaux ou de personnes, aux organismes ou au monde des affaires, corporatif est un anglicisme qu'il convient de remplacer par des mots ou expressions tels que commercial, des affaires, d'affaires, de l'entreprise, d'entreprise, des entreprises, aux entreprises, de la compagnie, du siège social, de la société, social (au sens de «qui est relatif à une société de capitaux ou de personnes»), institutionnel, organisationnel, de l'organisme, de l'organisation.

Exemples fautifs :

- Les multinationales doivent apprendre à devenir de bons citoyens corporatifs.

On dira plutôt :

- Les multinationales doivent apprendre à devenir de bonnes entreprises citoyennes. ■

Source : OQLF

Impossible à arrêter !

En prévision de son congrès de mai 2016 à Détroit, l'Union internationale des employés de service (Service Employees International Union – SEIU) a tenu une rencontre avec les délégués et déléguées de l'Union des employés et employées de service, section locale 800 (UES-800), et du Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (SQEES-298).

Le SEIU a connu un grand succès dans la campagne américaine *Fight for 15\$* afin de faire augmenter le salaire minimum à 15\$. Le 1^{er} mai dernier, la FTQ a, elle aussi, lancé une campagne pour un salaire minimum à 15\$ (voir article en page 1). Quant au SQEES-298, il mène actuellement une campagne dans les résidences privées pour personnes âgées.

Le SEIU est un syndicat nord-américain représentant 2,2 millions de travailleurs et travailleuses exerçant plus de 100 professions différentes aux États-Unis, à Porto Rico et au Canada. L'UES-800 et le SQEES-298 font partie des syndicats qui y sont affiliés.

Ce syndicat international a comme objectif pour son congrès de faire adopter une plateforme syndicale visant à créer de nouvelles formes d'organisation du travail et, ainsi, permettre la syndicalisation des travailleurs qui ne peuvent être syndiqués. Un autre objectif est de créer un nouveau syndicat plus imposant, et ce, en s'associant avec d'autres organisations qui mènent des luttes pour l'amélioration des conditions de travail des familles. Ainsi, le SEIU deviendra un syndicat qui innove dans ses actions et qui est impossible à arrêter. Parmi les résolutions qui ont été débattues au congrès du mois de mai, certaines traiteront des changements climatiques, du racisme, de la sécurité de la vieillesse, de la réforme de l'immigration et d'autres sujets d'actualité aux États-Unis.

Nul doute que les orientations prises à ce congrès auront des effets sur d'autres organisations syndicales ailleurs dans le monde ! À suivre! ■



De gauche à droite: Raymond Larcher, président de l'UES-800; Gerry Hudson, vice-président exécutif du SEIU; Valarie Long, vice-présidente exécutive du SEIU; Mary Kay Henry, présidente du SEIU; Scott Courtney, vice-président exécutif du SEIU; Danielle Legault, vice-présidente du SQEES-298.



ENFIN UN NOUVEAU RÉGIME COMPLÉMENTAIRE D'ASSURANCES POUR RETRAITÉS !

Si vous êtes à la retraite depuis le 1^{er} avril 2014 (vous avez jusqu'au 1^{er} juin pour adhérer) ou si vous prenez votre retraite et n'avez plus d'assurances, ce régime est pour vous !

FSRQ

En effet, c'est un produit d'assurances offert à un prix très compétitif qui comprend entre autres :

Remboursement à 100% de :

- L'assurance voyage et l'annulation voyage
- L'hospitalisation en chambre semi-privée
- Certains médicaments non remboursés par la RAMQ
- Résonances magnétiques

Plusieurs autres frais sont également remboursés et un volet d'assurance vie est aussi disponible.

Pour en savoir plus :

- Visitez le fsrq.qc;
- Téléphonnez sans frais au 1 844 333-5267.

Un produit offert par Desjardins Assurances, compagnie d'assurance vie

CONFLITS FTQ AU 25 MAI 2016

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
AUTOBUS ABC INC.	BEDFORD	19	TEAMSTERS	2016-05-20 (LOCK-OUT)
BRAULT ET MARTINEAU (VENDEURS)	LAVAL	37	TUAC-501	2016-03-21 (LOCK-OUT)
DELASTEK	GRAND-MÈRE	49	UNIFOR-1209	2015-04-01 (GRÈVE)
IPEX INC. ET IPEX GESTION INC.	ST-JOSEPH-DE-BEAUCE	45	UNIFOR-1044	2016-05-16 (LOCK-OUT)
JTI-MACDONALD CORP.	MONTRÉAL	129	SITBCTM-235-T	2016-05-22 (GRÈVE)
SAAQ – BUREAU ADMINISTRÉ PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LAVAL	LAVAL	7	UNIFOR-698	2016-04-14 (GRÈVE)
RÉSIDENCES PRIVÉES	TOUT LE QUÉBEC	48 ÉTABLISSEMENTS	SQEES-298	2016-05-30 ET 2016-05-31 GRÈVE DE 28 HEURES)

Le RRFS-FTQ franchit le cap des 10 000 participants et participantes

Au 31 mars dernier, le Régime de retraite par financement salarial de la FTQ (RRFS-FTQ) comptait 10021 participants et participantes travaillant auprès de 108 employeurs différents et œuvrant dans différents secteurs de l'économie québécoise (industriel, commercial, services ou municipal). Le RRFS-FTQ contribuera à améliorer la sécurité financière de nos membres à la retraite. Le régime est en constante progression depuis sa création en juin 2008. L'actif de la caisse de retraite dépassait les 100 millions de dollars au cours du mois de mai 2016.

Le RRFS-FTQ est un régime à prestations déterminées, type prestation forfaitaire ou salaire carrière, selon le choix de chaque groupe qui versera lors de la retraite une rente mensuelle durant toute la vie. Le financement du régime prévoit le coût de la rente majoré du coût de l'indexation de celle-ci, durant toute la vie du participant, incluant durant sa retraite. La rente est garantie, mais l'indexation ne l'est pas. Le financement de l'indexation sert de réserve afin d'éviter de tomber en déficit. Le régime doit conserver 10% de surplus comme protection contre les fluctuations et tout surplus excédentaire doit servir à indexer les rentes de tous les participants, incluant celles des retraités. L'indexation a été complètement accordée pour les années 2008 à 2012 à la suite de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013, et la prochaine sera faite au 31 décembre 2016. Le RRFS-FTQ est offert à tous les membres de la FTQ qui travaillent dans une entreprise ou un organisme sous juridiction provinciale. ■

TOUS LES DOCUMENTS DU RRFS-FTQ SONT DISPONIBLES SUR SON SITE WEB À RRFS.FTQ.QC.CA.



Pour que le Fonds de solidarité demeure un fonds de travailleurs

Depuis sa création, le Fonds de solidarité de la FTQ est composé majoritairement de syndicalistes provenant de la FTQ. Depuis la mise en œuvre des nouvelles règles de gouvernance, il n'est plus acquis que la FTQ soit majoritaire au conseil d'administration.

Si vous avez à cœur que le Fonds de solidarité demeure un fonds de travailleurs, il est primordial d'exercer votre droit de vote lors de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra à l'automne. À cet effet, la FTQ vous recommande les quatre candidatures suivantes.

Rappelons que tous les détenteurs d'actions sont habilités à exercer leur droit de vote pour les quatre administrateurs issus de l'appel public de candidatures. Vous pouvez également fournir une lettre de procuration au président ou au secrétaire général de la FTQ, Daniel Boyer ou Serge Cadieux, afin qu'ils exercent votre droit de vote.



STUDIO MAGENTA

Kateri Lefebvre

Diplômée en relations industrielles, Kateri Lefebvre a été embauchée en septembre 1985 à titre de conseillère syndicale au Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau (SEPB).

Au cours de ses nombreuses années au sein du SEPB, elle a travaillé à la négociation à titre de chef

négociatrice dans divers dossiers, principalement pour des professionnels tels des avocats, architectes et ingénieurs de la fonction publique, du secteur de la santé, des institutions bancaires et financières, des municipalités et de l'entreprise privée.

Elle est présentement responsable du comité de conditions de vie et de travail des femmes du SEPB-Québec et fait partie du comité permanent d'information de la FTQ.

Le 17 mars 2014, elle était nommée directrice exécutive adjointe du SEPB-Québec; une première puisque jamais une femme n'avait, depuis la création du SEPB-Québec en 1945, occupé un poste à la direction



FTQ-CONSTRUCTION

Yves Ouellet

Directeur général de la FTQ-Construction depuis 2010, Yves Ouellet a amorcé sa carrière dans le secteur de la construction dans les années 1980 alors qu'il était installateur de revêtement souple.

Par la suite, il a occupé le poste de chargé de projet pendant huit ans. En 1997, il est devenu président-

directeur général de la Fraternité nationale des poseurs de systèmes intérieurs, revêtements souples et parqueteurs-

sableurs (section locale 2366). Il a également occupé le poste de secrétaire financier de la FTQ-Construction entre 2002 et 2005 et de vice-président de 2008 à 2010.

Yves Ouellet est vice-président de la FTQ. Il a siégé de 2010 à 2015 au conseil d'administration de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). Depuis janvier 2016, il est administrateur de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).



TUAC QUÉBEC

Anouk Collet

Diplômée en droit et en relations industrielles, Anouk Collet est adjointe exécutive au président national du syndicat des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC). Elle compte près de 20 années d'expérience en matière de négociation, de syndicalisation, de formation et de services aux membres.

Elle a été élue au poste de vice-présidente de la FTQ et au conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ en 2013. Elle siège à titre de vice-présidente au Congrès du travail du Canada (CTC) ainsi qu'à divers comités de la FTQ, dont ceux de l'éducation et de l'arbitrage des griefs.

Anouk Collet est coprésidente de Détail Québec, le comité sectoriel du secteur du commerce de détail. Impliquée au sein de sa communauté, elle siège en outre au conseil d'administration de la Société de leucémie et lymphome du Canada depuis 2012.



FRANÇOIS BEAUREGARD

Louise Chabot

Diplômée en science juridique et infirmière de métier, Louise Chabot est présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) depuis 2012. Au cours de sa carrière, elle a exercé de nombreuses fonctions syndicales. Elle a notamment été présidente fondatrice de la première fédération d'infirmières et

d'infirmiers affiliée à une centrale, soit l'Union québécoise des infirmières et infirmiers, de 1988 à 2000, avant elle avait exercé la présidence du Syndicat professionnel des infirmières et infirmiers de Trois-Rivières entre 1985 et 1988.

Elle a également siégé à divers comités dont le Conseil de la famille et de l'enfance, le Comité Entraide où elle a agi comme coprésidente et le Comité consultatif des partenaires de la Commission de l'équité salariale.

Elle a aussi été membre du conseil exécutif du Centre international de solidarité ouvrière (CISO). ■

UN REER+ POUR EN FAIRE PLUS



TOUT LE CRÉDIT VOUS REVIENT

Savez-vous pourquoi, lorsque vous épargnez dans votre REER au Fonds de solidarité FTQ, vous bénéficiez de 30% d'économies d'impôt supplémentaires?

Parce que le Fonds a une mission unique: aider l'économie du Québec. En investissant dans votre REER au Fonds, vous posez un geste solidaire.



FONDS de solidarité FTQ

1 800 567-FONDS (3663)

[f](#) [t](#) [v](#) FondsFTQ

Veillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. On peut se procurer un exemplaire du prospectus sur son site Internet, auprès des responsables locaux ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

Bienvenue à la FTQ

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / MARS À MAI 2016

- ▼ **SCFP** : Hôpital Sainte-Anne - Sainte-Anne-de-Bellevue, Municipalité de Mille-Isle - Tous les établissements, Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec - Tous les établissements, Office municipal d'habitation de Lévis - Tous les établissements, CISSS de la Gaspésie - RI/RTF Adultes.
- ▼ **UNIFOR** : Technologies Orbite inc. - Cap-Chap.
- ▼ **MÉTALLOS** : Sécurité Intelli-Force (S.I.F.) inc. - Montréal, Pavillon L'Oasis du repos de Val-d'Or inc. - Val-d'Or, Opsis gestion d'infrastructures inc. - Montréal, Opsis gestion d'infrastructures inc. - Dorval, SSP Canada Food Services inc. - Restaurant Queue de Cheval Burger - Dorval, Manufacture Technosub inc. - Rouyn-Noranda, Agence P.G.S. inc. - Manac - St-Georges, Trimax Sécurité - Secrétariat du Conseil du trésor - Québec, SSP Canada food service inc. - Restaurant Bagel Bar - Dorval.
- ▼ **TUAC** : Bio biscuit inc. - St-Hyacinthe, Loblaws inc., faisant affaires sous Provigo - Asbestos, Super C, une division de Metro Richelieu inc. - St-Georges-de-Beauc, Marquis Automobiles inc. - Matane, Groupe Colabor inc. Division Rimouski - Rimouski, Garda - Salon des Jeux à Trois-Rivières, Aliments Bulk Barn Limitée - Montréal-Nord, Marché Dubé Delisle inc. - Alma.
- ▼ **TEAMSTERS** : Les Promenades de l'Estrie inc. - Granby, Ébénisterie Beauvois ltée - Saint-Georges, Services sanitaires Rodrigue Bonneau inc. - Saguenay, Skyline Valet inc. - Montréal.
- ▼ **AFPC** : Université Laval - Tous les établissements.
- ▼ **AIMTA** : UTC Aerospace Systems - Mirabel.
- ▼ **SQEEES-298** : Garderie de jour Playskool de Montréal inc. - Montréal, Hôpital Sainte-Anne - Sainte-Anne-de-Bellevue, 8807078 Canada inc. - Montréal, 9240-2874 Québec inc. - Vallée-Jonction, CPE Carmel la Sauterelle - Notre-Dame-du-Mont-Carmel - Saint-Étienne-des-Grès, Centre de la petite enfance la salopette inc. - Lévis, Place Lacordaire inc. - Montréal, Le Boulevard Résidence Urbaine pour aînés - Montréal.
- ▼ **UES-800** : Ville de Saint-Lazare - Parc nature les forestiers de St-Lazare, Le Groupe Gaudreault inc. - St-Charles-Borromée, GDI Services (Québec) S.E.C. - Gatineau, Controlnet services d'entretien d'immeubles inc. - Montréal, Institut universitaire en santé mentale de Québec - Québec, GSI Prestige inc. - Tous les établissements dans le secteur hôtelier du territoire inclus dans la région du Québec métropolitain - Tous les établissements dans le secteur hôtelier du territoire couvert par le Décret sur le personnel d'entretien d'édifices publics région de Québec, Club de golf les boisés de Joly - Joly.
- ▼ **SPQ** : Municipalité de Saint-Barnabé (Paroisse) - Tous les établissements étant utilisés comme poste ou caserne.
- ▼ **La Ville de Neuville** - Tous les établissements étant utilisés comme poste ou caserne.
- ▼ **FTQ-592** : Ambulances Granby, une division de Dessercom inc. - Grandy, Service Portier ltée - Gaspé.

COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom	Prénom	
Syndicat ou organisme	Section locale	
Adresse		
Ville	Province	Code postal
Employeur		
Téléphone Travail ()	Poste	Résidence ()
Courriel		Nombre d'exemplaires

Faire parvenir à: Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) 565, boul. Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3